

Les Insectes

© Pascal Lavoué - Charente Nature



Observation et comptage

Cette classe d'espèces est l'une des plus vastes du règne animal, elle représente environ les trois-quarts des espèces animales décrites dans le monde. Dans le cadre de cet Atlas, les études se sont concentrées sur 4 groupes spécifiques :

- les odonates, communément appelés libellules, les papillons de jour, les orthoptères (sauterelles, criquets, grillons et courtilières), ainsi que quelques espèces de coléoptères.

En plus des données collectées sur Faune-Charente, des recherches ont été menées dans les zones peu explorées, dans des conditions idéales, c'est-à-dire par temps ensoleillé, sans précipitations ni vent. Pour l'observation des libellules, des papillons et des orthoptères, les visites sur les sites ont eu lieu durant les heures les plus chaudes de la journée, entre 11h et 16h. Les adultes ont été identifiés soit à vue, soit après avoir été capturés avec un filet puis relâchés sur place. Des exuvies, c'est-à-dire les peaux rejetées lors de la mue des libellules, ont également été collectées pour identification. De plus, certains orthoptères ont été identifiés grâce à l'écoute des stridulations des mâles.

Une grande richesse sur le territoire...

Sur GrandAngoulême, 209 insectes ont été identifiés, dont 23 sont des espèces remarquables. Le groupe des libellules est particulièrement bien représenté et compte près des 3/4 des espèces de Poitou-Charentes avec 52 espèces recensées. Les 95 papillons de jour inventoriés sur GrandAngoulême représentent près de 78 % des espèces présentes en Poitou-Charentes. 59 orthoptères sont connus sur le territoire, soit près de 70 % de l'ensemble des espèces de Poitou-Charentes.

209 insectes identifiés sur le territoire de GrandAngoulême

Compte tenu de la grande diversité des coléoptères et de la méconnaissance actuelle des populations, la sélection s'est portée sur 3 insectes bénéficiant d'un statut de protection et/ou de conservation notable.

... ils sont pourtant fortement menacé !

Le réchauffement climatique, l'urbanisation et la perte des habitats sont des menaces majeures pour la survie des insectes. La perte d'habitat sur le territoire, s'explique notamment par les politiques agricoles des 50 dernières années, tournées vers les produits phytosanitaires, qui ont fait chuter les populations d'insectes de près de 80%, or ils constituent un premier maillon de la chaîne alimentaire, notamment pour les oiseaux.

La Naïade aux yeux rouges par exemple, est une libellule qui n'a pas été retrouvée depuis 2000 sur le GrandAngoulême, malgré des recherches approfondies ces dernières années. En cause, la disparition de ses habitats, notamment des points d'eau avec une végétation flottante et des abords de rivières préservées. Cela résulte des idées reçues selon lesquelles il est nécessaire de tondre pour maintenir un aspect propre, ou que les étangs et mares doivent comporter des poissons colorés. Ces pratiques, associées à la progression rapide de certaines espèces exotiques envahissantes aquatiques, portent atteinte à la biodiversité et perturbent l'équilibre des écosystèmes aquatiques. Les coléoptères de leur côté, ont beaucoup souffert des anciennes pratiques qui consistaient à supprimer les bois morts. Toutes les espèces observées sur GrandAngoulême sont précisées ici Annexe du rapport de l'Atlas



Focus sur les libellules !

Les libellules sont considérées comme un bio-indicateur des zones humides.

En effet, leur reproduction dépend des milieux aquatiques, mais chaque espèce a ses propres préférences en matière d'habitat.

- Par exemple, la Libellule déprimée et l'Orthétrum réticulé sont des pionnières qui apprécient les plans d'eau sans végétation, et la Libellule déprimée se trouve même dans les abreuvoirs pour le bétail.
- D'autres espèces, comme l'Ischnure élégante et l'Agrion jouvencelle, peuvent être abondants dans les zones végétales autour des lacs et des étangs.
- L'Agrion de Vander Linden, lui, préfère les points d'eau stagnante riches en végétation flottante.
- Parmi les espèces les plus remarquables, le Gomphe de Graslin est présent uniquement en France et dans la péninsule Ibérique.

52 espèces de libellules ont été observées au cours des 5 dernières années sur le territoire de GrandAngoulême !



Agrion de Mercure ©Didier Wolf - Charente Nature

L'Agrion de Mercure

Cette espèce se trouve principalement sur le territoire français, bien qu'elle soit un peu plus rare dans le nord et dans les zones montagneuses. En Poitou-Charentes, elle est encore abondante grâce à un réseau important de rivières et de ruisseaux. C'est une espèce typique des têtes de bassin que l'on observe fréquemment dans les ruisseaux ensoleillés, bien oxygénés et riches en végétation aquatique. Cette libellule, assez précoce, peut être observée de mi-avril à mi-septembre, avec des accouplements et des pontes qui se déroulent entre mai et août. Elle est particulièrement présente sur les petits cours d'eau du sud de l'agglomération.

Cette grande diversité d'espèces de libellule compte 6 espèces remarquables dont 3 d'intérêt communautaire.



Réchauffement climatique...

De plus, en raison du réchauffement climatique, certaines espèces méridionales, comme le Trithémis pourpré originaire d'Afrique, commencent à remonter vers le Nord. Ce dernier a été observé pour la première fois en Charente durant l'été 2016, notamment à Voulgézac.

Le Trithémis pourpré

Espèces remarquables

Une espèce est dite remarquable si elle répond à au moins un des critères de patrimonialité suivants : elle est protégée au niveau national ou régional, ou elle figure sur la Liste Rouge nationale ou régionale (à partir du statut « vulnérable »), et elle est reconnue de valeur européenne ou d'intérêt communautaire (inscrite dans les annexes II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore).

Focus sur les papillons !

En Poitou-Charentes, on a recensé **122 espèces de papillons de jour**, dont **95 sont présents sur le territoire du GrandAngoulême**. Cette belle diversité est accentuée par la présence de **17 espèces remarquables**, dont **5 sont d'intérêt communautaire** et **4 sont protégées au niveau national**.

- La présence de différents papillons est particulièrement variable selon les milieux : **les prairies et les clairières fleuries abritent une grande diversité**, tandis que la plupart des espèces délaissent les zones urbanisées. Certaines espèces sont même très exigeantes, ce qui explique leur raréfaction depuis le siècle dernier. **Les papillons de jour sont ainsi considérés comme des indicateurs biologiques essentiels pour évaluer la qualité de notre environnement.**
- Parmi les espèces protégées, on trouve **le Cuivré des marais et le Damier de la Succise**, associés aux milieux humides, ainsi que **les Azurés de la Sanguisorbe et du Serpolet**, qui ne pondent que sur une seule espèce de plante et dont les chenilles doivent nécessairement se réfugier dans des fourmilières.
- Pour les papillons plus communs, citons **le Paon du jour, la Belle-Dame et certaines mélitées**, qui peuplent les friches et les jachères. Une parcelle agricole laissée inexploitée peut ainsi devenir un véritable réservoir local pour de nombreuses espèces courantes.

L'Azuré de Chapman

Les prospections de ces dernières années sur le GrandAngoulême ont permis de **recontacter en 2023 l'Azuré de Chapman, une espèce qui n'avait plus été revue depuis près de 15 ans en Charente**. L'espèce trouve refuge sur **les talus calcaires colonisés par le Sainfoin cultivé, au sein du site de la carrière désaffectée de La Couronne**.

Azuré de Chapman sur sa plante nourricière
©Ivan Jaubertie - Charente Nature

L'Azuré de la Sanguisorbe

Ce papillon, localisés en France, est l'un des plus rares. **En Charente, on trouve les deux dernières populations connues en Poitou-Charentes, situées dans les communes de La Couronne, Dirac et Garat**. En raison de sa rareté, cette espèce bénéficie d'un plan national d'actions visant à préserver et restaurer ses habitats.

Ce papillon est *myrmécophile*, **ce qui signifie qu'il a besoin de la présence des fourmis pour assurer son cycle de vie**.

Après que la femelle ait déposé ses œufs sur les têtes de **Sanguisorbe officinale**, sa seule plante hôte, les chenilles se nourrissent des fleurs et des autres chenilles à proximité. Une fois qu'elles ont effectué leur troisième mue, elles se laissent tomber au sol pour être adoptées par une fourmi, grâce à un stratagème complexe basé sur le mimétisme sensoriel. Transportées par la fourmi jusqu'à la fourmilière, les chenilles passent l'hiver au chaud, se nourrissant du couvain de leur hôte. Au printemps suivant, elles se nymphosent toujours dans la fourmilière, pour un **envol autour du 20 juillet, avec une durée de vie de seulement 7 à 10 jours !**



L'Azuré de la Sanguisorbe

Azuré de la Sanguisorbe ©David Neau - Charente Nature

Focus sur les Orthoptères !

Les connaissances de ce taxon, regroupant les sauterelles, criquets, grillons et courtilières, sont relativement récentes, **les premiers inventaires scientifiques et participatifs ayant été réalisés il y a moins de 10 ans**. Le progrès dans les connaissances sur la répartition de ce groupe a permis d'établir récemment une liste rouge, à laquelle appartiennent 4 espèces, sur les 59 identifiées sur GrandAngoulême. Comme pour toutes les espèces remarquables, ces 4 espèces, toutes des criquets, caractérisent la qualité de certains milieux (pelouses ou prairies), y compris des sites aux portes de la ville.

- La diversité de ce cortège dépend particulièrement de **la hauteur de végétation, associée pour certaines à des conditions de températures et d'humidité particulières**. A l'instar des papillons de jour, une simple jachère peut accueillir plusieurs espèces constituant des proies pour de nombreuses espèces d'oiseaux.
- La grande majorité des orthoptères est considérée comme commune à très commune, plusieurs criquets comme **le Criquet duettiste, le Criquet mélodieux, le Criquet noir-ébène** ainsi que **la Grande Sauterelle verte et le Grillon champêtre** fréquentant nombre de milieux herbeux. D'autres sont davantage localisés, certains en raison des pratiques agricoles modernes qui ont limité leurs habitats à l'image du **Dectique à front blanc**, d'autres en raison d'une méconnaissance persistante malgré des recherches, à l'image du **Grillon des torrents**.

La stridulation

est un chant de séduction produit par **les frottements des élytres, des pattes ou de l'abdomen**, selon les espèces, par les mâles. Par exemple, les grillons et les cigales strident !

Criquet des grouettes



Criquet de la Palène



4 espèces d'orthoptères, sur les 59 identifiées sur GrandAngoulême, sont inscrites sur la liste rouge du Poitou-Charentes.

L'Ædipode rouge



L'Ædipode rouge

Ce criquet **affilié aux affleurements rocheux**, ne trouve son salut en Charente que sur **les Chaumes du Vignac**.

Focus sur les Coléoptères !

Cet important groupe d'insectes, d'une grande diversité, reste très difficile à inventorier. Néanmoins, l'Union européenne a classé plusieurs espèces en catégorie rare et menacée.

Dans le cadre de cet Atlas, une attention toute particulière a été portée sur la présence de 3 espèces d'intérêt communautaire compte-tenu de leurs exigences écologiques qui justifient pour certains leur rareté : le Grand Capricorne, la Rosalie des Alpes et le Lucane cerf-volant.

→ La sensibilité de ces espèces est due à leur dépendance aux arbres morts, où les femelles déposent leurs œufs. Malheureusement, leurs populations ont beaucoup souffert des anciennes pratiques sylvicoles qui visaient à éliminer le bois mort.

Des espèces rares compte-tenu de leurs exigences écologiques.

Le Lucane cerf-volant

est le plus fréquemment mentionnée et le plus abondant. On le retrouve souvent près des arbres à feuilles caduques, et il a été observé à de nombreuses reprises sur le plateau d'Angoulême, l'espèce étant attirée par la lumière des lampadaires.



Le Lucane cerf-volant



La Rosalie des Alpes

Ce coléoptère est principalement affilié au Frêne, et plus généralement, à la végétation présente le long des cours d'eau, notamment aux abords de la Charente. Étant un insecte ailé, il a même été observé jusqu'au cœur d'Angoulême.



Le Grand Capricorne

Le Grand Capricorne

Les signalements pour cette espèce sont systématiquement localisés dans ou à proximité des espaces boisés, car il est principalement lié au Chêne.

Station d'espèces de Coléoptères remarquables



-  Limite intercommunale
- Coléoptères remarquables**
-  Grand capricorne
 -  Rosalie des Alpes
 -  Lucane cerf-volant

Station d'espèces de Orthoptères remarquables



 Limite intercommunale

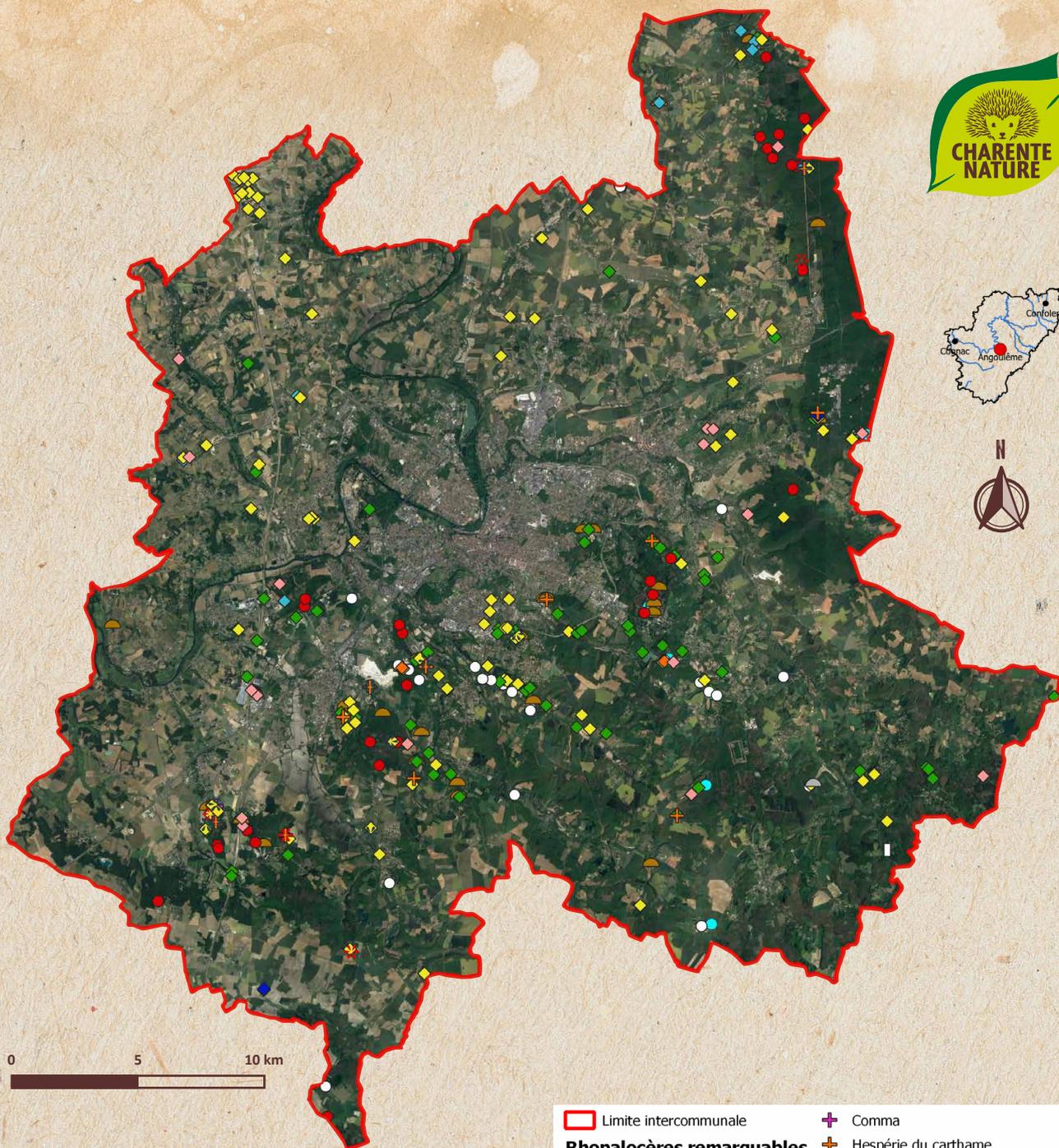
Orthoptères remarquables

-  Criquet de la Palène
-  Criquet des ajoncs
-  Criquet des grouettes
-  Oedipode rouge

Réalisation : ©Charente Nature

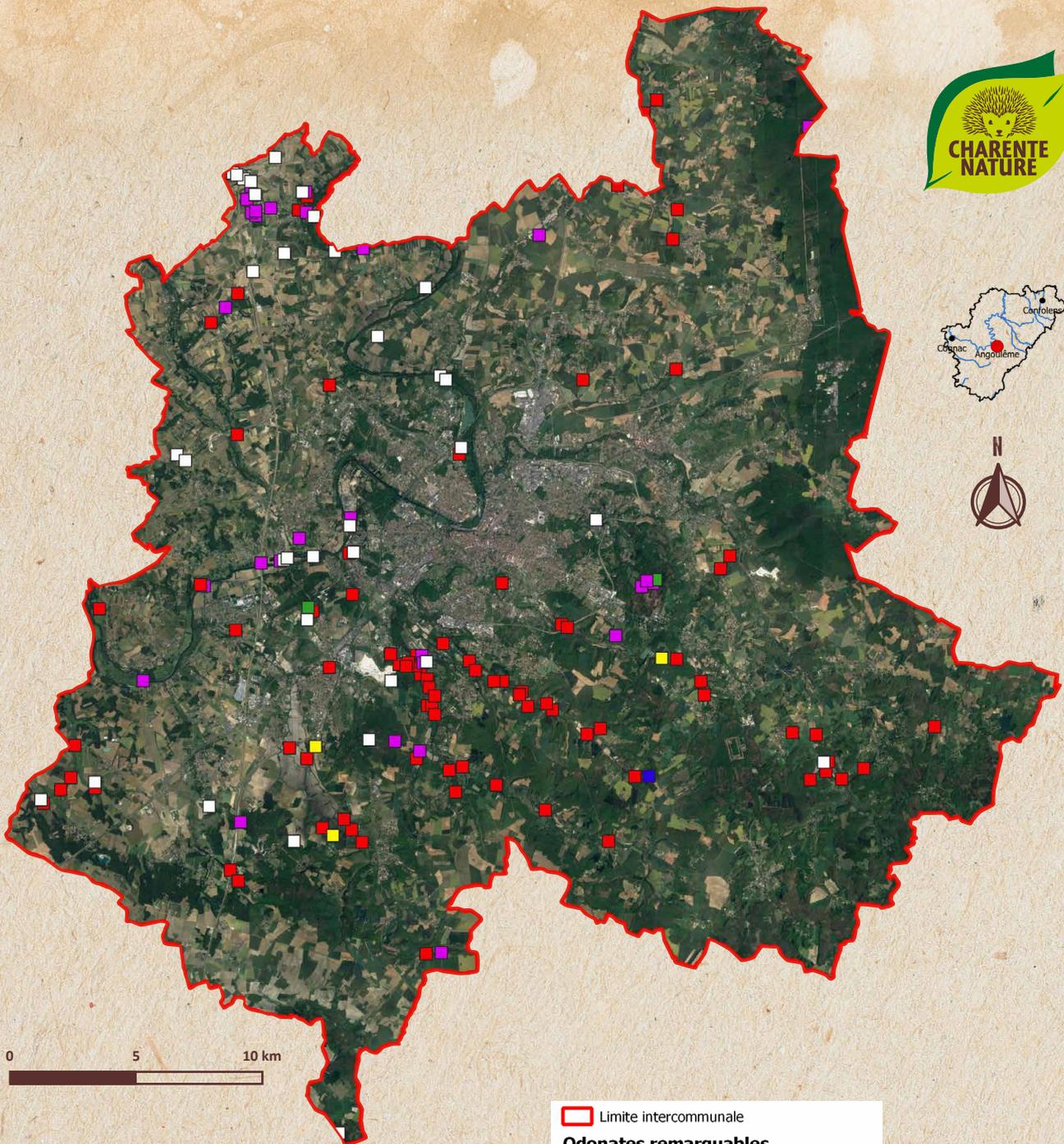
16/10/2023 - Sources : Google Satellite

Station d'espèces de Rhopalocères remarquables



Limite intercommunale	Comma
Rhopalocères remarquables	Hespérie du carthame
Argus bleu-nacré	Mélitée noirâtre
Argus frère	Mercure
Azuré de la sanguisorbe	Némusien (Ariane)
Azuré d'Escher	Petit Collier argenté
Azuré des cytises	Thècla de l'amarel
Azuré du serpolet	Thècla des nerpruns
Bacchante	Damier de la succise
Cuivré des marais	

Station d'espèces de Odonates remarquables



 Limite intercommunale

Odonates remarquables

-  Agrion de Mercure
-  Chlorocordulie à taches jaunes
-  Gomphe de Graslin
-  Leste dryade
-  Leste fiancé
-  Oxycordulie à corps fin

Réalisation : ©Charente Nature
16/10/2023 - Sources : Google Satellite

Liste et statuts des espèces Odonates remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	NT	LC	Protégée	II
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	NT	LC	Protégée	II & IV
Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>	EN	LC	-	-
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	EN	NT	-	-
Oxycordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	NT	LC	Protégée	II & IV
Chlorocordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	EN	LC	-	-

Orthoptères remarquables du GrandAngoulême

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Oedipode rouge	<i>Oedipoda germanica germanica</i>	CR	-	-	-
Criquet des grouettes	<i>Omocestus petraeus</i>	EN	-	-	-
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	EN	-	-	-
Criquet des ajoncs	<i>Chorthippus binotatus</i>	VU	-	-	-

Coléoptères remarquables du GrandAngoulême

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Europe	Statut juridique	Directive Habitats
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	NT	Protégée	II & IV
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	NT	-	II
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	VU	Protégée	II & IV

Liste et statuts des espèces

Rhopalocères remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>	EN	LC	-	-
Petit Collier argenté	<i>Boloria selene</i>	VU	NT	-	-
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	EN	LC	-	-
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	VU	LC	Protégée	II & IV
Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>	EN	-	-	-
Comma	<i>Hesperia comma</i>	EN	LC	-	-
Némusien (Ariane)	<i>Lasiommata maera</i>	CR	LC	-	-
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	EN	NT	-	IV
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	VU	LC	Protégée	II & IV
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>	EN	LC	-	-
Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>	CR	LC	-	-
Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	NT	LC	Protégée	IV
Azuré de la sangisorbe	<i>Phengaris teleius</i>	CR	VU	Protégée	II & IV
Azuré d'Escher (A. du plantain)	<i>Polyommatus escheri</i>	CR	LC	-	-
Hespérie du carthame	<i>Pyrgus carthami</i>	EN	LC	-	-
Thècle (Thécla) de l'amarel	<i>Satyrium acaciae</i>	EN	LC	-	-
Thècle (Thécla) des nerpruns	<i>Satyrium spini</i>	EN	LC	-	-